

RAPPORT ANNUEL

2005-2006




Conférence régionale des élus
Chaudière-Appalaches

Table des matières

Interlocuteur privilégié en matière de développement régional, la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches est fière de vous présenter son rapport annuel 2005-2006.

Région de la Chaudière-Appalaches	5
Message du président	6
Message du directeur général	8
Composition du conseil d'administration au 31 mars 2006	10
L'équipe de la CRÉ au 31 mars 2006	13
Administration, gestion, interventions corporatives	14
Activités régionales de concertation	21
Gestion des fonds régionaux de développement	26
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II	30
Fonds de diversification économique régional (FDÉR)	32
Fonds d'aide à l'entreprise	33
États financiers	34

Réalisation

Rédaction : Marie-Josée Corriveau, VisiCom enr., Montmagny (Québec), l'équipe de la CRÉ

Conception graphique : Noctane inc., Saint-Lazare (Québec)

Impression : Impression Rive-Sud inc., Cap-Saint-Ignace (Québec)

Photographie - Crédits et source

Couverture 1 :

Enfants par Jean Pouliot et Mireille Chabot.

Cuisine du terroir par Milène Pouliot.

Transport en commun par la Société de transport de Lévis.

Paysage par la Société de développement économique de la Région de Thetford (SDÉ).

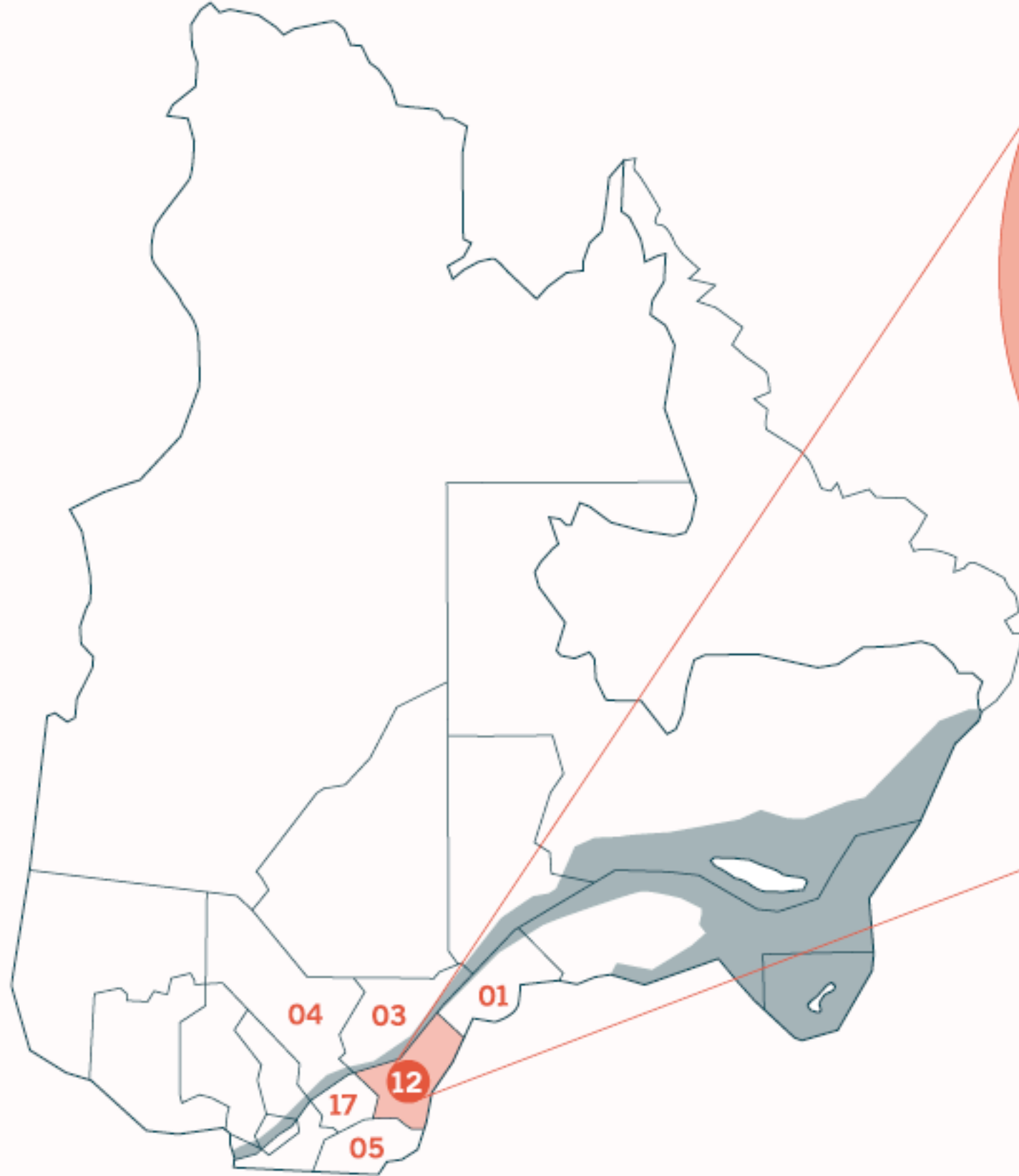
Page 10, vue du Fleuve Saint-Laurent à Saint-Roch-des-Aulnaies par Milène Pouliot.

Page 24, banque d'images libre de droit.

Page 28, Honfleur par Milène Pouliot.

Couverture 4 :

Vue du Fleuve St-Laurent à l'Île-aux-Grues par Jean Pouliot.



RÉGIONS VOISINES DE LA Chaudière-Appalaches [12]

- Bas-Saint-Laurent [01]
- Capitale-Nationale [03]
- Mauricie [04]
- Estrie [05]
- Centre-du-Québec [17]



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers partenaires,

Permettez-moi, dans un premier temps, de vous réitérer ma reconnaissance face au témoignage de confiance à mon égard, lors de ma nomination à titre de président de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches en novembre dernier. Ce témoignage a constitué et constitue encore aujourd'hui une source de motivation indéniable à œuvrer au développement de notre belle région, et ce, de concert avec l'ensemble de nos partenaires.

Je profite, d'ailleurs, de cette occasion pour remercier mon prédécesseur, M. Jacques Pelletier, ainsi que M. Russel Gilbert qui a agi à titre de directeur général par intérim. Le remarquable travail qu'ils ont accompli et leur vaste expérience ont permis de faire cheminer les dossiers dans le respect des attentes signifiées.

J'adresse également mes sincères remerciements aux membres du conseil d'administration, à nos partenaires gouvernementaux ainsi qu'aux élus municipaux et membres des groupes-conseils qui nous ont quittés au cours de la dernière année, soit Mmes Isabelle Demers, Nicole Lafleur,

Suzanne Turgeon, MM. Charles-Eugène Blanchet, Gilles Boivin, Pierre Brochu, Marcel Côté, Jean-Claude Croteau, Jean Garon, Pierre Lachance, Jean-Noël Ouellet, Jacques Pelletier, Marcel Roy, André Spénard et H. Marcel Veilleux. Par leur action, ils ont contribué au développement de notre région et nous les en remercions. Ces départs ont été, par le fait même, l'occasion d'accueillir de nouveaux élus municipaux et représentants socioéconomiques au sein du conseil d'administration, à qui je souhaite la plus chaleureuse bienvenue! Les noms de ces nouveaux membres qui ont joint le conseil d'administration au 31 mars 2006, apparaissent aux pages 10 à 12 de ce document.

Bien entendu, pour m'épauler dans mon rôle, je ne pourrais passer sous silence l'apport incommensurable des membres du comité des officiers, reconduits dans leurs fonctions le 9 mars dernier, soit MM. Réal Laverdière, Harold Guay et Rénauld Mongrain, respectivement vice-président, secrétaire et trésorier. Leur vision du développement et leur dévouement, combinés à leur volonté réelle de mettre la région de la Chaudière-Appalaches au premier plan, dans la défense de ses intérêts et des enjeux qui lui sont propres, méritent d'être soulignés.

Enfin, je réitère toutes mes félicitations à M. Laurent Lampron, notre nouveau directeur général, en poste depuis le 6 octobre dernier. Son expertise en matière de développement économique et régional est gage de lendemains prometteurs pour le bénéfice du développement concerté de notre région. Je peux vous affirmer que son dynamisme, sa capacité d'écoute et d'analyse ainsi que son leadership constituent une plus-value pour mener à terme les nombreux projets qui guident nos actions quotidiennes.

Chapeau également à chacune et chacun des membres de l'équipe pour le professionnalisme, le temps et l'énergie qu'ils ont toujours consacrés à l'avancement des dossiers. Ils ont su maintenir le cap et éviter les écueils malgré un certain «brouillard» auquel ils ont été confrontés et c'est tout à leur honneur.

À la lecture de ce rapport annuel, vous serez en mesure de constater l'importance du travail réalisé au cours du dernier exercice financier et je salue celles et ceux qui y ont contribué, de près ou de loin. Certes, le volume de travail a pu exiger de redoubler les efforts, mais les résultats obtenus témoignent justement de cette cohésion essentielle qui constitue l'assise du développement de la région.

La prochaine année s'annonce tout aussi pleine de défis à relever et de projets à poursuivre. Outre la gestion des différents fonds de développement, le dossier de l'équité interrégionale, celui de la mise en place d'un comité exécutif et l'implantation d'une commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, pour ne nommer que ceux-là, en constituent de bons exemples.

Je souhaite que nos actions concertées de développement demeurent fidèles aux enjeux de la Chaudière-Appalaches pour qu'elle soit le reflet de nos ambitions!



Normand Laliberté
Président



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers partenaires,

Ayant été nommé directeur général en octobre dernier, je profite de ce rapport annuel pour vous réitérer mon entière disponibilité et ma volonté de poursuivre le travail accompli jusqu'à ce jour, en oeuvrant de concert avec l'ensemble des partenaires pour le bénéfice du développement de la Chaudière-Appalaches.

Permettez-moi, dans un premier temps, de féliciter M. Normand Laliberté pour sa nomination à la présidence de la CRÉ. Mes félicitations et remerciements s'adressent également à M. Russell Gilbert qui a assuré l'intérim à la direction générale avec brio.

L'année 2005-2006 marque le 2^e anniversaire de la CRÉ, au cours de laquelle nous avons réaffirmé sa mission et ses objectifs en matière de concertation et de développement régional. En plus de consolider nos acquis, il nous faudra faire montre de réflexion et de créativité dans la réalisation de notre vision concertée de développement à long terme.

Lors de mon arrivée à la direction générale, plusieurs mandats étaient sur la table de travail, dont le premier, bien entendu, a été de m'imprégner des dossiers en cours et d'assurer leur cheminement. J'ai également amorcé une tournée des groupes-conseils, laquelle a conduit à l'actualisation de leurs pratiques et modes de fonctionnement, ainsi que des partenaires régionaux afin de me familiariser davantage avec leurs rôles et d'échanger en regard de nos attentes mutuelles.

Comme l'a mentionné le président dans son message, la dernière année a été riche en projets et activités de toute sorte. Sans vouloir passer en revue tout le contenu de ce rapport annuel, je me permets d'attirer votre attention sur certains éléments que nous pouvons qualifier de « majeurs », sans pour autant minimiser l'importance des autres qui figurent au sein de ce document.

Ainsi, 2005-2006 a été marquée par la poursuite du Fonds de développement régional, avec une enveloppe de plus de 1 M \$. Soulignons la mise à jour du Plan stratégique de développement régional, alimentée par les échanges qui ont eu lieu lors du Forum annuel des priorités locales et régionales tenu en octobre dernier, le dossier de l'équité interrégionale,

l'adoption du Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire en Chaudière-Appalaches, la signature d'une entente portant sur l'analyse prospective en matière d'immigration, l'octroi de 1,06 M \$ pour appuyer des projets du milieu forestier, l'élaboration de nouvelles ententes spécifiques dont l'objet porte respectivement sur le mentorat d'affaires et le secteur agricole et agroalimentaire, lesquelles devraient être signées au cours des prochaines semaines, la poursuite des travaux du comité en regard du développement de la production d'énergie éolienne en Chaudière-Appalaches et, enfin, le dépôt de quatre avis dans le cadre de consultations de commissions parlementaires. Ces actions confirment bien notre rôle d'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional.

De plus, parmi les mandats que l'on m'a confiés figuraient également l'évaluation quant à la possibilité de mettre en place un comité exécutif au sein du conseil d'administration, la révision de la Politique et règles administratives du personnel, du plan d'effectifs ainsi que celle de la Politique en regard des groupes-conseils. Suite aux orientations du conseil d'administration, les recommandations faites feront l'objet de l'élaboration de nouveaux documents officiels et devraient se concrétiser au cours de l'année en cours.

En terminant, je remercie sincèrement le président pour sa grande disponibilité et son engagement, les membres du conseil d'administration et du comité des officiers ainsi que les membres des groupes-conseils et tous les partenaires régionaux pour leur contribution à notre mission et à nos objectifs. Votre vision du développement et les efforts déployés par chacun d'entre vous pour y contribuer ne peuvent être que porteurs de fruits collectifs.

Enfin, je remercie les membres de l'équipe de la CRÉ dont l'ouverture, le professionnalisme et la connaissance des enjeux et des dossiers ont grandement contribué à faciliter mon intégration. Soyez assurés de mon écoute et de mon soutien pour qu'ensemble nous puissions mettre à profit nos forces respectives dans une ambiance d'étroite et de franche collaboration.

Bonne lecture!



Laurent Lampron
Directeur général

Origine	Nom	Fonction
Élus municipaux		
Conseillère de Lévis	Mme Anne Ladouceur *	Administratrice déléguée au GC Culture, loisir, sport et tourisme
Maire de Thetford Mines	M. Normand Laliberté	Président et administrateur délégué au GC Partenariat et régionalisation
Préfet de la MRC de L'Islet	M. Réal Laverdière	Vice-président et administrateur délégué au GC Éducation
Préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce	M. Richard Lehoux	Administrateur délégué au GC Agriculture et agroalimentaire
Préfet de la MRC de Beauce-Sartigan	M. Luc Lemieux	Administrateur
Préfet de la MRC de Lotbinière	M. Rénaud Mongrain	Trésorier et administrateur délégué au GC Famille
Préfet de la MRC des Etchemins	M. Hector Provençal *	Administrateur
Mairesse de Lévis	Mme Danielle Roy Marinelli *	Administratrice
Représentants des groupes-conseils		
GC Innovation et science	Mme Dominique Carré	Administratrice
GC Milieu forestier	M. Raymond Cimon	Administrateur
GC Santé	Mme Julie-Suzanne Doyon *	Administratrice
GC Culture, loisir, sport et tourisme	M. Russell Gilbert	Administrateur
GC Développement social et communautaire	Mme Guylaine Gardner	Administratrice
GC Éducation	M. Denis Langlois	Administrateur
GC Famille	Mme Marie Lehoux	Administratrice
GC Développement durable	M. Guy Lessard	Administrateur

Légende * Membres du conseil d'administration entrés en fonction au cours de la période 2005-2006. - GC : Groupe-conseil

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2006

Origine	Nom	Fonction
Élus municipaux		
Maire de Saint-Lambert-de-Lauzon	M. François Barret *	Administrateur
Conseiller de Lévis	M. Jean-Pierre Bazinet *	Administrateur délégué au GC Innovation et science
Préfet de la MRC de Bellechasse	M. Hervé Blais *	Administrateur
Maire de Beauceville	M. Jean-Guy Bolduc *	Administrateur
Maire de Lac-Etchemin	M. Jean-Guy Breton	Administrateur délégué au GC Milieu forestier
Maire de Saint-Henri	M. Yvon Bruneau	Administrateur délégué au GC Développement durable
Maire de Saint-Georges	M. Roger Carette	Administrateur
Préfet de la MRC de Montmagny	M. Marcel Catellier *	Administrateur
Maire de Saint-Joseph-de-Beauce	M. Michel Cliche *	Administrateur délégué au GC Développement social et communautaire
Mairesse de Saint-Patrice-de-Beaurivage	Mme Marlène Demers *	Administratrice
Maire de Montmagny	M. Jean-Guy Desrosiers *	Administrateur délégué au GC Santé
Maire de Saint-Jean-Port-Joli	M. Jean-Pierre Dubé	Administrateur
Préfet de la MRC de L'Amiante	Mme Hélène Faucher *	Administratrice déléguée au GC Formation de la main-d'oeuvre
Maire de Sainte-Marie	M. Harold Guay	Secrétaire et administrateur délégué au GC Économie et développement des entreprises
Maire de Disraëli	M. Yvon Jolicoeur	Administrateur
Préfet de la MRC de Robert-Cliche	M. André Labbé *	Administrateur

Légende * Membres du conseil d'administration entrés en fonction au cours de la période 2005-2006. - GC: Groupe-conseil

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2006

Origine	Nom	Fonction
Représentants des groupes-conseils		
GC Économie et développement des entreprises	M. Philippe Mailloux *	Administrateur
GC Agriculture et agroalimentaire	M. Charles Proulx	Administrateur
GC Formation de la main-d'œuvre	Poste vacant	–
GC Partenariat et régionalisation	Poste vacant	–
Sans droit de vote		
Député de Beauce-Nord	M. Janvier Grondin	Observateur
Députée de Beauce-Sud	Mme Diane Leblanc	Observatrice
Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Frontenac	M. Laurent Lessard	Observateur
Député de Montmagny-L'Islet	M. Norbert Morin	Observateur
Député des Chutes-de-la-Chaudière	M. Marc Picard	Observateur
Députée de Lotbinière	Mme Sylvie Roy	Observatrice
Députée de Lévis	Mme Carole Théberge	Observatrice
Députée de Bellechasse	Mme Dominique Vien	Observatrice
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, ministère des Affaires municipales et des Régions	M. Pierre Baril	Observateur

Légende * Membres du conseil d'administration entrés en fonction au cours de la période 2005-2006. - GC: Groupe-conseil

L'ÉQUIPE DE LA CRÉ AU 31 MARS 2006

M. Laurent Lampron	Directeur général
Mme Marie-Jules Bergeron	Coordonnatrice du plan stratégique de développement
M. Paul Bureau	Agent de développement régional
Mme Louissette Corriveau	Technicienne en bureautique
Mme Manuella Daniel	Agente de recherche et de développement régional
Mme Maryse Drolet	Agente de développement régional
Mme Josette Dufour	Analyste financière
Mme Julie Lapierre	Technicienne en bureautique
Mme Danielle Tremblay	Technicienne en bureautique
M. Martin Vaillancourt	Agent de développement régional

ADMINISTRATION, GESTION ET INTERVENTIONS CORPORATIVES



Politique de financement

Une nouvelle politique de financement a été adoptée par le conseil d'administration le 12 mai 2005, suite à l'entente de gestion intervenue entre le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et la CRÉ. Cette politique concerne les ententes spécifiques et les autres activités à incidence régionale telles que les projets de développement, les activités extraordinaires ainsi que les études et recherches. À la suite d'un bilan quant à la mise en œuvre de cette politique, cette dernière est actuellement en cours de révision.

Politique en regard des groupes-conseils

Le 9 juin 2005, le conseil d'administration de la CRÉ a également adopté une politique en regard des groupes-conseils, laquelle porte sur les mandats, la composition, les rôles et responsabilités ainsi que le fonctionnement des groupes-conseils. Également dans ce cas-ci, un bilan a confirmé la nécessité de revoir le modèle et les modes de fonctionnement des groupes-conseils.



Équité interrégionale

Le 8 février 2006, à Sainte-Marie-de-Beauce, plus de 250 personnes provenant de la CRÉ, d'industriels de divers secteurs d'activité, de l'Association régionale du développement économique de Chaudière-Appalaches (ARDÉCA), de la Chambre de commerce régionale de Chaudière-Appalaches, et nombre d'intervenants socioéconomiques de la région ainsi qu'une délégation d'intervenants socioéconomiques du territoire de la MRC de Portneuf et de la région de la Capitale-Nationale se sont mobilisées, lors d'une opération « Cri du cœur », pour dénoncer l'iniquité dont sont victimes les entreprises manufacturières de la Chaudière-Appalaches et celles des autres régions centrales au profit d'entreprises des régions ressources; iniquité engendrée particulièrement par deux mesures fiscales du Programme des régions ressources, soit le crédit d'impôt sur les salaires et les exonérations d'impôts et de taxes corporatives.

Tout en reconnaissant la nécessité d'efforts gouvernementaux particuliers auprès des régions moins favorisées, la CRÉ et ses partenaires sont d'avis que les avantages fiscaux consentis aux entreprises des régions ressources sont excessifs et qu'ils entraînent, par conséquent, une concurrence déloyale qui se traduit par la perte de contrats pour les entreprises des régions centrales. Pour la région de la Chaudière-Appalaches, ce constat s'est révélé de façon significative dans le cadre d'une étude effectuée au cours des mois d'octobre et de novembre 2005, par un consultant expert, auprès de quatre entreprises témoins de la Chaudière-Appalaches.

Les revendications portent donc sur l'élimination des mesures d'avantages fiscaux que sont le « Crédit d'impôt remboursable pour les activités de transformation dans les régions ressources » et l'« Exonération fiscale pour PME manufacturière ».

À la suite de représentations effectuées par le président et le directeur général de la CRÉ, lors de la Table Québec-régions les 9 et 10 février 2006, la ministre des Affaires municipales et des Régions a annoncé la formation d'un comité conjoint spécial dont le mandat consiste à étudier l'ensemble des problématiques de certaines mesures qui bénéficient aux entreprises des régions ressources et de leurs impacts sur les entreprises des régions centrales.

Ce comité est formé de sous-ministres adjoints du ministère des Affaires municipales et des Régions, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère des Finances. Il comprend également les présidents et directeurs généraux des conférences régionales des élus des régions centrales de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec et de Lanaudière, ainsi que leurs vis-à-vis des régions ressources de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent. La CRÉ de l'Outaouais est également membre de ce comité.

La CRÉ et ses partenaires, notamment des régions de Lanaudière, du Centre-du-Québec, de la Montérégie-Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, espèrent arriver à trouver les solutions qui s'imposent, et ce, le plus rapidement possible afin d'enrayer les effets négatifs de ces mesures fiscales qui touchent un nombre très élevé d'entreprises des secteurs concernés à l'extérieur des régions ressources.



Mise à jour du Plan stratégique régional

Le 7 octobre 2005, la CRÉ conviait ses partenaires au Forum annuel des priorités locales et régionales qui avait lieu au Georgesville, à Saint-Georges. Les tenants et aboutissants de cet important rendez-vous annuel avaient pour principal but de culminer vers le processus de mise à jour du Plan stratégique régional (PSR) 2002-2007.

Quelque 110 partenaires du développement socioéconomique y ont pris part et ont permis de valider et de dresser un bilan collectif des réalisations accomplies depuis 2002, lors de l'atelier « Bilan », tenu en matinée par les onze groupes de travail individuellement. En après-midi, les travaux se sont poursuivis avec l'atelier « Actualiser » dont l'exercice consistait à identifier les priorités régionales sur lesquelles la CRÉ et ses partenaires s'attarderont particulièrement au cours des deux prochaines années.

Les conclusions des deux ateliers ont ensuite été présentées en plénière par les représentants socioéconomiques de chaque groupe de travail et ont été intégrées au sein de la mise à jour du PSR, laquelle a été adoptée par le conseil d'administration le 9 mars 2006. Ce document est disponible à la CRÉ et sur son site Web.

Groupes-conseils

Les groupes-conseils ont été fort actifs au cours de la dernière année. En effet, outre l'élaboration de leur plan d'action respectif, chacun d'eux a été interpellé pour contribuer au bilan et à la mise à jour du PSR 2002-2007.

Pour illustrer, sans être exhaustifs, l'importante contribution des groupes-conseils au développement de la région, soulignons l'adoption du Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire en Chaudière-Appalaches par le Groupe-conseil Agriculture et agroalimentaire, l'élaboration d'une recommandation pour la mise en place des bureaux coordonnateurs en matière de services de garde en milieu familial par le Groupe-conseil Famille et le début des travaux quant à l'implantation d'une commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi que la gestion du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II, par le Groupe-conseil Milieu forestier.

> Suite à la page suivante

Il faut également souligner les préoccupations soulevées par différents groupes-conseils en regard de la famille et de l'importance que constituent les enjeux liés à la qualité de vie des familles sur le devenir de la région.

Regroupés sous quatre grands enjeux, les groupes-conseils sont les suivants:

4 grands enjeux

Développement durable et intégré du territoire

- ❑ Agriculture et agroalimentaire
- ❑ Milieu forestier
- ❑ Développement durable

Développement de la collectivité

- ❑ Famille
- ❑ Santé
- ❑ Éducation
- ❑ Culture, loisir, sport et tourisme
- ❑ Développement social et communautaire

Prosperité des entreprises

- ❑ Économie et développement des entreprises
- ❑ Innovation et science
- ❑ Formation de la main-d'œuvre

Relation avec le gouvernement

- ❑ Partenariat et régionalisation pour les priorités de la Conférence



Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire en Chaudière-Appalaches

Le 8 septembre 2005, la CRÉ adoptait le Plan stratégique 2005-2010 du secteur agricole et agroalimentaire en Chaudière-Appalaches. Rappelons que les objectifs consistaient à doter la région d'un plan stratégique de développement propre au secteur agricole devant servir à encadrer les projets de développement du secteur agricole et agroalimentaire de la région et, plus spécifiquement, ceux qui s'inscriront dans le cadre de la prochaine entente spécifique sur le développement du secteur agricole et agroalimentaire.

Application des normes et programmes gouvernementaux

On se rappellera qu'en février 2005, la CRÉ avait déposé 28 fiches à la ministre des Affaires municipales et des Régions (MAMR), Mme Nathalie Normandeau, concernant les difficultés d'application liées aux normes et aux programmes gouvernementaux du Québec. Depuis, le gouvernement a demandé aux conférences régionales des élus de prioriser quatre fiches par région, ce qui a été fait lors du conseil d'administration du 6 octobre 2005. Ainsi, les fiches portant sur les Règles budgétaires pour l'année scolaire 2004-2005, Commissions scolaires, les Services de garde - Normes d'allocation, les services de garde à la petite enfance, le Fonds d'action québécois pour le développement durable et le Régime d'investissement coopératif ont été priorisées.

Lors d'une rencontre tenue le 13 décembre 2005, M. Denys Jean, sous-ministre du MAMR a présenté les objectifs du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale, les trois phases d'application divisées en quatre volets et les réponses ministérielles concernant les fiches de la CRÉ pour son ministère. Cette démarche a été complétée en juin 2006.

Table Québec-régions (TQR)

La CRÉ, tout comme les CRÉ de chacune des régions du Québec, est membre d'office de la TQR. La constitution de la TQR est prévue par les articles 109 et 110 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Les présidents et les directeurs généraux des CRÉ en sont membres. Elle est présidée par la ministre des Affaires municipales et des Régions. Le mandat de la TQR consiste à conseiller la ministre sur toute question qui relève de sa compétence. La TQR peut constituer également un lieu d'échanges sur d'autres mandats que la ministre peut confier aux CRÉ. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, le président et le directeur général de la CRÉ ont participé à six rencontres de la TQR.

Les avis de la CRÉ au gouvernement du Québec

Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Dans le cadre de la consultation gouvernementale sur les orientations retenues pour la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, tenue en octobre 2005, la CRÉ a réaffirmé son appui au document de recommandation de la Stratégie jeunesse 2005-2008, élaboré par les forums jeunesse du Québec, comme outil de travail important pour l'amélioration des conditions de vie des jeunes de la province et, tout particulièrement, de ceux de la région de la Chaudière-Appalaches.

La CRÉ a recommandé au gouvernement du Québec de réactiver l'enveloppe destinée aux projets ciblant les jeunes sur une base régionale afin de contribuer à la réalisation de projets d'action jeunesse structurants.

Les services de garde à l'enfance

En novembre 2005, la CRÉ a déposé, à la Commission des affaires sociales, un mémoire sur le projet de loi N° 124 Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, lequel mémoire souligne les impacts majeurs du projet de loi pour la région sur l'offre de service aux familles.

Il faut noter, entre autres, que la CRÉ recommandait d'impliquer la Conférence régionale des élus dans le processus de réorganisation des services de garde à la petite enfance, en tant que partenaire privilégié, en vertu de l'article 99 de la Loi 34 créant les conférences régionales des élus.

> Suite à la page suivante

Le 3 mars 2006, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge, a annoncé la mise en place de douze bureaux coordonnateurs en Chaudière-Appalaches, entrés en fonction le 1^{er} juin 2006.

Cette annonce fait suite à la présentation du Groupe-conseil Famille et de ses recommandations lors de la consultation sur le nombre et les limites territoriales des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, le 8 février 2006.

Développement durable (projet de loi N° 118)

Dans le cadre de la consultation gouvernementale pour un futur « Plan de développement durable du Québec », la CRÉ a déposé un avis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, le 25 avril 2005. Dans cet avis, la CRÉ s'est prononcée en faveur d'une politique de développement durable à l'échelle provinciale et a félicité le gouvernement pour cette initiative. Parmi les recommandations, figurent, entre autres :

- Que le droit à un environnement sain et respectueux de la biodiversité soit considéré comme un droit fondamental dans la Charte des droits et libertés du Québec.
- Que le fonds vert soit surtout destiné à appuyer des initiatives d'organismes voués à l'environnement, que la gestion de ce fonds respecte le critère d'équité interrégionale et que les sommes résiduelles demeurent disponibles pour les fins de mise en œuvre du « Plan et de la stratégie de développement durable ».

Soulignons que cet avis a fait l'objet d'une présentation en commission parlementaire le 9 décembre 2005.

Véhicules hors route (projet de loi N° 9)

Le 7 mars 2006, en collaboration avec Tourisme Chaudière-Appalaches, la CRÉ a présenté un avis à Mme Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, lors des « Consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du document d'orientation sur les véhicules hors route ».

La CRÉ a signifié son accord avec l'approche gouvernementale qui vise à concilier, dans une optique de développement durable, les différents points de vue provenant des riverains, des utilisateurs et des acteurs socioéconomiques quant à la localisation des sentiers.

En ce sens, et suivant l'une des orientations gouvernementales, une table de concertation régionale, sous la responsabilité de la CRÉ, sera mise en place. Son principal mandat consistera à déterminer, d'ici le 1^{er} mai 2009, un réseau interrégional de sentiers permanents ou semi-permanents pour la motoneige et un autre pour le quad, et ce, en accord avec les intérêts des utilisateurs et des citoyens.

Communications publiques

Bulletin d'information

La Conférence régionale des élus « informe » a été publiée à sept reprises au cours de la dernière année.

www.chaudiere-appalaches.qc.ca

Le site Web constitue un outil d'information très important pour la CRÉ puisqu'il contient toutes les informations portant sur cette dernière et une mise à jour est régulièrement effectuée afin qu'il soit le plus d'actualité possible.

Voici quelques statistiques relatives à l'utilisation du site Web qui confirment le rayonnement de cet outil auprès de la communauté de la Chaudière-Appalaches et du Québec :

50 323 visiteurs en 2005-2006
(18 % d'augmentation par rapport à 2004-2005)

81 914 documents pdf téléchargés à partir du site de la CRÉ
(31 % d'augmentation par rapport à 2004-2005)

210 774 pages visitées (23 % d'augmentation par rapport à 2004-2005)

Par ailleurs, en janvier dernier, une section privée a été ajoutée au site. À l'usage exclusif des membres du conseil d'administration, cette section permet aux administrateurs de la CRÉ de recevoir tous les documents relatifs aux réunions du conseil d'administration ainsi que la revue de presse régionale et les comptes rendus des groupes-conseils.

Conférences de presse

- ❑ Conférence de presse, tenue le 11 mai 2005, annonçant l'octroi de 25 000 \$ au Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches pour l'achat d'un véhicule adapté devant servir à l'évaluation, par la Société de l'assurance automobile du Québec, des capacités de conduite automobile des personnes de la région ayant une déficience physique significative.
- ❑ La CRÉ a participé au dévoilement de la nouvelle image de Tourisme Chaudière-Appalaches lors d'une conférence de presse tenue le 14 juin 2005. Cette nouvelle signature découle d'une étude portant sur le positionnement de la région, pour laquelle la CRÉ a accordé une aide financière de 22 000 \$.

- ❑ Conférence de presse de la CRÉ, le 21 juin 2005, annonçant l'octroi de 100 000 \$ à Développement PME.
- ❑ Conférence de presse conjointe avec la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le 9 septembre 2005, annonçant le lancement du Plan stratégique agricole et agroalimentaire.
- ❑ Le 25 janvier 2006, une conférence de presse avait lieu pour annoncer la signature d'une entente portant sur l'analyse prospective sur l'apport de l'immigration en Chaudière-Appalaches, afin de permettre aux partenaires régionaux de mieux planifier et orienter leurs interventions en matière d'immigration et d'intégration des personnes immigrantes.

Le coût de cette analyse prospective, évaluée à 100 000 \$, est assumé conjointement par la CRÉ et Emploi-Québec (30 000 \$ chacun), et par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (40 000 \$).

Les résultats de l'analyse devraient permettre d'identifier des perspectives d'avenir pour ouvrir davantage la région de la Chaudière-Appalaches à l'apport de l'immigration et pour faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes. Mentionnons que la région a déjà à son actif plusieurs projets novateurs qui sont portés par des acteurs du milieu.



M. Normand Laliberté, président de la CRÉ, en compagnie de Mme Diane Leblanc, députée de Beauce-Sud, qui représentait la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, et de M. Denis Courteau, président du Conseil des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec), lors de la conférence de presse relative à l'analyse prospective sur l'apport de l'immigration en Chaudière-Appalaches, le 25 janvier 2006, à Saint-Georges.

Communiqués de presse

Voici la liste des communiqués de presse émis du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006.

- ❑ La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches annonce une contribution financière de 25 000 \$ pour l'achat d'un véhicule adapté
- ❑ La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, fière de la nouvelle image de l'Association touristique régionale Chaudière-Appalaches
- ❑ La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches octroie 100 000 \$ à Développement PME
- ❑ Entente spécifique sur le cerf de Virginie en Chaudière-Appalaches : les signataires dressent un bilan positif de la première année d'activités et adoptent un nouveau plan d'action susceptible de générer des retombées de 360 000 \$
- ❑ Un succès pour la Journée régionale d'économie sociale
- ❑ Développement du milieu forestier : la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches octroie 969 473 \$
- ❑ Lancement du Plan stratégique agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches
- ❑ Visite de sensibilisation au milieu forestier de Chaudière-Appalaches
- ❑ La Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches met à jour son Plan stratégique régional
- ❑ Nomination de M. Laurent Lampron à la direction générale de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
- ❑ M. Normand Laliberté à la présidence de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches
- ❑ Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II : l'appel des projets 2006-2007 est lancé!
- ❑ Immigration en Chaudière-Appalaches : octroi de 100 000 \$ pour une analyse prospective
- ❑ L'évaluation du programme de formation destiné aux adultes loin du marché du travail : une excellente deuxième année!
- ❑ « Cri du cœur » de la Chaudière-Appalaches : les milieux socioéconomiques se mobilisent contre l'iniquité du Programme des régions ressources
- ❑ Programme des régions ressources : le « Cri du cœur » de la Chaudière-Appalaches a été entendu!
- ❑ De la forêt à la table : lancement d'un concours de recettes mettant en vedette le cerf de Virginie

ACTIVITÉS RÉGIONALES DE CONCERTATION

Journée régionale d'économie sociale

En collaboration avec la CRÉ, la Table régionale d'économie sociale de la Chaudière-Appalaches conviait toutes les entreprises d'économie sociale, les partenaires socioéconomiques et les élus de la région à la 3^e édition de la Journée régionale d'économie sociale, qui a eu lieu le 18 mai 2005 à la Cache à Maxime. Cette journée était consacrée à une réflexion sur l'avenir de l'économie sociale et de ses entreprises en Chaudière-Appalaches. Plus particulièrement, les objectifs de cette rencontre consistaient à définir les besoins des entreprises d'économie sociale de façon à les outiller efficacement pour assurer leur pérennité et favoriser le développement de nouvelles entreprises; d'établir les priorités d'action en cette matière pour contribuer au développement de la région; et d'identifier les moyens et actions à mettre en place sur une base locale et régionale pour l'application des priorités retenues. Près de 80 participants ont pris part à cette journée et ont exprimé leur satisfaction et leur volonté de renouveler cette activité en 2006.

Tournée de familiarisation

Tourisme Chaudière-Appalaches et la CRÉ ont organisé conjointement la Tournée de familiarisation qui a eu lieu les 16 et 17 septembre 2005, sur le territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet. Rappelons que le principal but poursuivi par cette activité est de permettre à des acteurs socioéconomiques et politiques de découvrir ou encore de mieux connaître les attraits de notre belle région. La CRÉ a accordé une contribution financière de 5 000 \$ à Tourisme Chaudière-Appalaches pour la réalisation de cette activité.

Visite en milieu forestier

Le 22 septembre 2005, sous le thème « Pour voir la réalité forestière de Chaudière-Appalaches, pour mieux la comprendre et mieux la connaître », avait lieu une visite du milieu forestier en Chaudière-Appalaches, organisée par le Groupe-conseil Milieu forestier.

Cette activité était offerte aux membres du conseil d'administration de la CRÉ ainsi qu'aux médias de la région dans le but de connaître les réalisations issues des différentes facettes de ce secteur d'activité et de constater son importance économique et sociale. La CRÉ a octroyé un montant de 2 000 \$ pour le financement de cette activité.

Congrès des aînés 2005

C'est sous le thème « Bien réussir sa retraite » que près de 200 personnes ont pris part à la 4^e édition du Congrès des Aînés, le 3 novembre 2005 au Centre récréatif de Saint-Henri. Au programme figuraient: une conférence de M. Gilbert Leclerc, intitulée « S'actualiser et donner un sens à sa vie après la retraite »; la remise du Prix Hommage à Mme Marie-Marthe Lessard Couture; l'atelier « Comment réussir sa retraite en Chaudière-Appalaches »; de l'animation avec Mme Édith Dumont de Kino-Québec ainsi que des témoignages de réussites et d'engagement social d'aînés.

Enfin, soulignons que la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches, dont la mission est le mieux-être des aînés, est devenue un organisme dûment incorporé. Le congrès fut également l'occasion de procéder à la nomination des membres du conseil d'administration de la Table et d'adopter les statuts et règlements. > Suite à la page suivante

Changements climatiques

En décembre 2005, une présentation sur le phénomène des changements climatiques a été faite par le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches aux membres du conseil d'administration de la CRÉ. Cette présentation avait pour but de rappeler l'importance de se sensibiliser au phénomène des changements climatiques et à leurs conséquences éventuelles sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

Le conseil d'administration de la CRÉ adoptait, le 26 janvier 2006, une résolution à l'effet de poursuivre sa démarche afin de signer une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune visant à déposer, en décembre 2006, un projet pilote pour l'implantation d'une commission forestière régionale (CFR) en Chaudière-Appalaches, incluant la conception et la préparation d'un plan régional de développement forestier. Le Groupe-conseil Milieu forestier a débuté la planification de ses travaux et la CRÉ a, depuis, procédé à l'embauche d'une ressource pour coordonner ce projet.

Par ailleurs, en continuité à la mise en place de la CFR, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a manifesté son intention de mettre en place des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire dans chacune des régions, regroupant les domaines suivants : la forêt, la faune, l'énergie, les mines et le territoire. Le but poursuivi par ces commissions sera d'assurer une gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire. Les commissions devraient être mises en place au début de 2007.

Le directeur général de la CRÉ, M. Laurent Lampron, a été invité par le ministère à faire partie du comité consultatif entourant la mise en place de ces commissions, lequel comité est formé de cinq membres de la direction du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et du ministère des Affaires municipales et des Régions, ainsi que des représentants de neuf conférences régionales des élus.

Fonds d'intervention économique régional (FIER)

Le 18 décembre 2004, le gouvernement du Québec annonçait la mise sur pied du programme « Fonds d'intervention économique régional » (FIER). Le programme se veut un outil financier de capital de risque disponible pour les entreprises à l'étape de pré-démarrage et de démarrage dans les régions. Ce programme comporte trois volets :

- Volet soutien au milieu, soit le Fonds Soutien
- Volet région, soit le FIER Région
- Volet sectoriel et projet structurant, soit le FIER Partenaires, s.e.c.

Lors du conseil d'administration de la CRÉ, le 9 mars 2006, celui-ci a résolu de confirmer son intention à Investissement Québec FIER inc. de procéder à la mise en place d'un tel fonds en Chaudière-Appalaches. Un comité de travail a été formé à cet effet et devrait soumettre une recommandation au conseil d'administration de la CRÉ, au cours de l'automne 2006.

Fonds franco-qubécois de coopération décentralisée

Le Fonds franco-qubécois de coopération décentralisée a été créé pour appuyer financièrement le développement de projets d'intérêt commun issus des régions de la France et du Québec. Les projets réalisés visent à améliorer la connaissance réciproque des potentiels, des stratégies, et des pratiques de part et d'autre de l'Atlantique de façon à développer des partenariats institutionnels, de recherche et d'affaires de qualité.

En mars dernier, les conférences régionales des élus de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont été sollicitées pour compléter et déposer un projet conjoint avec les Conseils régionaux du Nord-Pas de Calais, de Poitou-Charentes, de Rhône-Alpes, de l'Alsace et de l'Aquitaine. Le projet porte sur le développement des éco-industries et plus spécifiquement sur les créneaux des énergies renouvelables, du bâtiment et de l'habitat et des technologies agroenvironnementales et des biocarburants.

Au programme en Chaudière-Appalaches pour le créneau bâtiment et habitat, une visite des entreprises Maibec, Planchers Ancestral ainsi que Maisons Laprise a eu lieu. Le programme du créneau agroenvironnement et biocarburant proposait, quant à lui, des visites dans les centres Oléotek, TransBioTech et au Centre de plasturgie minérale. Chaudière-Appalaches a été identifiée comme l'une des deux régions hôtes lors de la visite d'une délégation française, du 1^{er} au 6 mai dernier, pour les thèmes de l'agroenvironnement et celui du bâtiment.

De plus, des rencontres avec ProLab, Fertior, l'IRDA, le Conseil régional de l'environnement et AgBioCentre ont également eu lieu.

Une contribution financière de 9 600 \$ a été accordée par la CRÉ pour ce projet. Rappelons que la visite de nos partenaires français fait suite à la participation d'une délégation québécoise composée d'élus, de leaders des différents créneaux et d'industriels au premier forum franco-qubécois sur les éco-industries, tenu à La Rochelle, en décembre 2005.

Énergie éolienne

La CRÉ a remis à M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, une résolution à l'effet que la Chaudière-Appalaches demande de réserver un bloc énergétique de 300 mégawatts pour la région. Dans cette optique, les municipalités et les MRC de la région collaborent avec les promoteurs afin de développer ce nouveau secteur d'activité, dans une approche de développement durable, et de bénéficier des retombées liées à l'exploitation de cette ressource. À cet effet, la CRÉ a mandaté un comité de travail pour appuyer son cheminement dans le développement de la production d'énergie éolienne sur le territoire de la région, suite à l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec en octobre 2005. Depuis, le comité a tenu trois rencontres de travail, lesquelles ont permis de rassembler et de partager l'information relative aux aspects techniques, financiers, environnementaux et contractuels de l'établissement de parcs éoliens en Chaudière-Appalaches.

La CRÉ a également tenu une série de rencontres d'information auprès des élus de la région. En plus d'une présentation générale faite auprès des administrateurs de la CRÉ, cinq rencontres se sont tenues auprès des différents conseils des maires de MRC de la région. > Suite à la page suivante



ACTIVITÉS RÉGIONALES DE CONCERTATION

Ententes de collaboration

Mise en ligne de données statistiques sur l'emploi

Dans le cadre d'une entente de collaboration signée en juin 2005, la CRÉ acceptait le mandat que lui confiait la Direction régionale d'Emploi-Québec pour réaliser Les portraits de l'emploi par MRC et de la Ville de Lévis. Les objectifs de cette collaboration consistaient à élaborer des portraits présentant, dans une première partie, un bref portrait socioéconomique et, dans une deuxième partie, un portrait circonstancié de l'emploi.

Les portraits de l'emploi sont maintenant accessibles sur le site Web de la CRÉ au www.chaudiere-appalaches.qc.ca. Ces outils permettront, notamment de se donner une vision commune des réalités et problématiques liées à l'emploi, de répondre aux besoins des partenaires de la région et d'ouvrir la voie à des projets locaux et régionaux en matière d'emploi et à d'autres collaborations.

L'Île de la Réunion

Le 10 mars 2005, il a été résolu par la CRÉ d'appuyer le projet d'accueil d'étudiants étrangers de nationalité française en provenance de l'Île de la Réunion en Chaudière-Appalaches. Des discussions se sont ensuite enclenchées entre la CRÉ, l'Île de la Réunion, les cégeps de Thetford et de Beauce-Appalaches et la Commission scolaire de Beauce-Elchemin pour signer une entente de collaboration avec l'Île de la Réunion visant à officialiser et définir les partenariats issus de cette

entente. Rappelons que les établissements scolaires susmentionnés avaient déjà entrepris la promotion de leurs programmes du secteur professionnel auprès des étudiants réunionnais qui ont été accueillis dans notre région, l'automne dernier. Soulignons que le protocole d'entente a été adopté le 8 septembre 2005.

Une délégation regroupant des représentants de huit régions administratives du Québec, comprenant quinze cégeps et deux universités, ont fait un séjour à l'Île de la Réunion, du 7 au 18 novembre 2005, pour approfondir les liens déjà existants et explorer des pistes pouvant mener à l'élargissement des liens de partenariat. M. Russell Gilbert, membre du conseil d'administration, a été délégué pour représenter la CRÉ lors de cette mission.

Développement PME Chaudière-Appalaches

Le 12 mai 2005, le conseil d'administration de la CRÉ adoptait une résolution à l'effet d'octroyer une somme de 100 000 \$, dans le cadre d'un protocole d'entente, pour la réalisation de projets proposés par Développement PME Chaudière-Appalaches. Ces projets résultent des recommandations issues de l'Enquête sur l'innovation dans les entreprises manufacturières de Chaudière-Appalaches. La réalisation de ces projets fait l'objet d'un important partenariat financier entre plusieurs ministères, organismes et commanditaires pour un montant global de 768 000 \$.

Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA)

Un protocole d'entente a été conclu avec la TACA pour assurer la continuité des travaux entrepris au cours de la seconde Entente spécifique de régionalisation sur le développement des produits agroalimentaires différenciés dans la région de la Chaudière-Appalaches. Cette entente assure la pérennité de certaines activités régionales de commercialisation et initie une étude sur la commercialisation des produits de la région sur les marchés de la Chaudière-Appalaches, de Québec et de Montréal.

Suivi des ententes spécifiques en cours

Programme RÉSEAUX

Les résultats du rapport d'évaluation de la deuxième année d'implantation du programme RÉSEAUX se sont révélés fort positifs puisqu'ils indiquent que 90 % des participants se sont engagés dans un projet personnel et le suivi de la cohorte des participants de la première année révèle que 50 % des finissants poursuivaient toujours un projet personnel un an après la fin du programme de formation.

Rappelons que RÉSEAUX est un programme de formation destiné aux adultes loin du marché du travail aux fins de leur intégration sociale et professionnelle. Les participants sont amenés à se donner un projet personnel, soit résoudre une problématique personnelle, participer à un organisme communautaire, retourner aux études, joindre un programme d'insertion en emploi ou encore retourner sur le marché du travail.

Gestion intégrée du cerf de Virginie

Grâce à la participation et au dynamisme de nombreux partenaires ayant adhéré aux objectifs de l'entente, la programmation de la seconde année aura permis la réalisation de nombreuses initiatives prometteuses, toutes susceptibles de mener à l'atteinte des objectifs cibles dont ont convenu les signataires. Un important rapprochement avec le secteur du récréotourisme aura, notamment été utile à l'équipe de mise en œuvre pour mener à bien des projets structurants, riches en retombées économiques sur le milieu. À titre d'exemples, mentionnons la mise sur pied de Cerf en fête, un festival haut en couleur, d'un concours de recettes de cerf, d'une activité de formation de la relève chez les chasseurs à la ZEC Jaro, d'actions de prévention des collisions routières impliquant les cerfs, etc.

GESTION DES FONDS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

Fonds de développement régional (FDR)

Outre le budget de fonctionnement de la CRÉ, le FDR comporte deux volets, soit les ententes spécifiques et les autres activités à incidence régionale, comprenant également les projets régionaux ainsi que les études et recherches. Les tableaux ci-après présentent les résultats des différents projets approuvés.

TABLEAU 1 : VOLET ENTENTES SPÉCIFIQUES

Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Développement des produits agroalimentaires différenciés dans la région de la Chaudière-Appalaches	145 000 \$	19 000 \$	0 \$
Mise en place d'un programme de formation des adultes (RÉSEAUX)	230 000 \$	38 500 \$	38 500 \$
Implantation d'un système de gestion environnementale en milieu agricole	30 000 \$	2 500 \$	0 \$
Expérimentation d'un modèle de gestion intégrée du cerf de Virginie	195 000 \$	65 000 \$	65 000 \$
Entente sur le développement d'un réseau régional de mentorat d'affaires	180 000 \$	0 \$	180 000 \$
Entente spécifique sur le secteur agricole et agroalimentaire PSA	400 000 \$	0 \$	400 000 \$
Total	1 180 000 \$	125 000 \$	683 500 \$

TABLEAU 2 : VOLET AUTRES ACTIVITÉS À INCIDENCE RÉGIONALE

Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Véhicule adapté	25 000 \$	25 000 \$	0 \$
Réseau cyclable sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan	117 591 \$	70 555 \$	47 036 \$
Développement PME Chaudière-Appalaches	100 000 \$	35 000 \$	65 000 \$
Système d'information géoréférencé	14 619 \$	0 \$	5 848 \$
Consolider l'accès aux marchés des produits agroalimentaires	31 000 \$	21 700 \$	9 300 \$
FFQCD - Valorisation des produits agroalimentaires bénéficiant d'une indication d'origine	4 000 \$	4 000 \$	0 \$
Bulletin électronique (sensibilisation et formation) pour les entreprises de la région Chaudière-Appalaches	25 000 \$	0 \$	25 000 \$
Réseau collectif – Internet haute vitesse	200 000 \$	26 664 \$	173 336 \$
Concertation des intervenants financiers à l'égard de projets d'économie sociale	7 333 \$	0 \$	7 333 \$
Parachèvement de la Route-verte MRC de L'Islet	12 117 \$	0 \$	12 117 \$
FFQCD - Pôles d'excellence en environnement (Phase 1)	9 600 \$	11 533 \$	2 047 \$
Total	546 260 \$	194 472 \$	347 017 \$



GESTION DES FONDS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

TABLEAU 3 : VOLET PROJETS RÉGIONAUX

Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Moulin de Vincennes à Beaumont	125 000 \$	37 500 \$	0 \$
Les amis du grand village	162 000 \$	44 457 \$	4 153 \$
KINN-BALL pour une visibilité internationale du Québec	60 000 \$	0 \$	18 000 \$ (Note 1)
Salle de spectacles régionale en Nouvelle-Beauce	51 253 \$	15 376 \$	0 \$
Femmes et formation technique	15 810 \$	4 743 \$	0 \$
Rénovation et réaménagement du Musée de l'aviation civile	82 793 \$	0 \$	24 838 \$
Résidence Interlude	100 000 \$	30 000 \$	0 \$
Agence de presse publique Chaudière-Appalaches	33 060 \$	9 521 \$	10 315 \$
Total	629 916 \$	141 597 \$	57 296 \$

Note 1: Solde devenu non disponible en juin 2006.

TABLEAU 4 : VOLET ÉTUDES ET RECHERCHES

Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Étude sur l'immigration	29 411 \$	7 353 \$	22 058 \$
Positionnement de la région de la Chaudière-Appalaches	22 000 \$	8 800 \$	0 \$
Analyse prospective du transport multimodal des marchandises	45 000 \$	0 \$	45 000 \$
Projet Québec Central	25 000 \$	22 965 \$	2 035 \$
Affichage dynamique des places disponibles en CPE	3 937 \$	3 937 \$	0 \$
Sondage sur la bibliothèque en tant qu'institution locale	7 000 \$	4 900 \$	2 100 \$
Diagnostic de l'offre de services d'équipements touristiques	8 250 \$	0 \$	8 250 \$
Équité interrégionale Conférence et ARDÉCA - phase 1	14 666 \$	14 200 \$	466 \$
Équité interrégionale Conférence et ARDÉCA - phase 2	10 000 \$	10 000 \$	0 \$
Équité interrégionale Conférence et ARDÉCA - phase 3	10 000 \$	0 \$	10 000 \$
Total	175 264 \$	72 155 \$	89 909 \$

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II

La CRÉ, avec le soutien de la Direction régionale de Forêt Québec, a tenu deux séances publiques d'information à l'intention des promoteurs et de leurs partenaires afin de faciliter le dépôt de leurs projets, les 6 et 7 février derniers, à Montmagny et à Scott.

Au total, 40 projets ont été reçus et ont fait l'objet d'une évaluation par le Groupe-conseil Milieu forestier. De ce nombre, 20 projets ont été acceptés pour des subventions totalisant 969 473 \$. Un suivi terrain de ces projets est effectué pour s'assurer de la conformité des projets réalisés par rapport aux projets déposés à la CRÉ.

Rappelons qu'au cours de l'année 2004-2005, la gestion du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier a été transférée à la CRÉ. Une enveloppe de 1 060 000 \$ a été accordée pour l'année 2005-2006 pour la réalisation de projets et pour le suivi terrain. De cette enveloppe, un montant représentant 5 % est accordé pour l'administration.

Le tableau qui suit fait état des différents projets et subventions pour l'année 2005-2006.

TABLEAU 5 : PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER – VOLET II

Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Portrait de l'aire équivalente de coupe des bassins versants de UA 035-51	1 450 \$	435 \$	1 015 \$
Production de plantes à valeur ajoutée en érablière – 3 ^e et dernière étape	8 063 \$	2 419 \$	5 644 \$
Aménagement du Pavillon d'accueil au Parc des Chutes d'Armagh	58 950 \$	17 685 \$	41 265 \$
Renforcement stratégique des sentiers pédestres des 3 Monts	64 887 \$	19 466 \$	45 421 \$
Mise en valeur multiressource de la forêt du Parc des 7 Chutes (Phase 9)	87 346 \$	87 346 \$	0 \$

		TABLEAU 5 suite	
Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Éducation en conservation de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement	23 400 \$	7 020 \$	16 380 \$
Aménagement faunique : favoriser l'habitat faunique par le rajeunissement de peuplements naturels par l'éclaircie précommerciale mélangée	28 800 \$	8 640 \$	20 160 \$
Protection de l'Habitat de la tortue des bois (<i>glyptemys insculpta</i>) de la rivière aux Pins	82 007 \$	24 602 \$	57 405 \$
Projet de développement récréotouristique de Tourville (Phase II)	101 395 \$	30 418 \$	70 977 \$
Mise en valeur des sites naturels 2005	153 535 \$	0 \$	153 535 \$
Évaluation du potentiel des produits forestiers non ligneux sur le territoire de la MRC de L'Islet	25 612 \$	7 684 \$	17 928 \$
Mise en valeur de l'écosystème forestier exceptionnel du Domaine Joly-De-Lotbinière	29 000 \$	29 000 \$	0 \$
Éclaircie précommerciale à vocation faunique	115 500 \$	34 650 \$	80 850 \$
Parc régional du Massif	54 354 \$	16 306 \$	34 325 \$
Projet multiressource	37 540 \$	11 262 \$	26 278 \$
Répertoire de visites forestières	19 412 \$	5 824 \$	13 588 \$
Projet éducatif régional : Le défi de l'éducation forestière	13 926 \$	4 178 \$	9 748 \$
Sentiers pédestres de Sainte-Sabine et de Saint-Luc	14 047 \$	4 214 \$	9 833 \$
Mise en valeur de la forêt des Écartés	20 600 \$	6 180 \$	14 420 \$
Valorisation du sentier des mineurs	29 648 \$	0 \$	29 648 \$
Total	969 473 \$	652 143 \$	317 330 \$

FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (FDÉR)

Au cours de l'année 2005-2006, la CRÉ a poursuivi sa gestion du résiduel de l'enveloppe et des projets du FDÉR toujours actifs au cours de cette période. Le tableau suivant présente les projets et les subventions octroyées

TABLEAU 6 : FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Titre du projet	Subventions totales octroyées	Déboursés en 2005-2006	Solde à verser au 31 mars 2006
Rénovation de l'auditorium de la polyvalente Benoît-Vachon (Salle de spectacles régionale)	220 000 \$	60 000 \$	0 \$
Modules d'épuration résidences isolées	125 000 \$	25 000 \$	0 \$
Projet Thermo-cal	50 000 \$	0 \$	30 950 \$
Développement d'un système intégré de gestion des dépôts pétroliers	126 958 \$	40 000 \$	0 \$
Développement d'herbes médicinales, de nutraceutiques et de dermocosmétiques	112 166 \$	70 000 \$	0 \$
Nouvelle technologie dans le tricot de tissus (commercial)	358 629 \$	0 \$	200 000 \$
Développement d'une méthode de polyuréa dans l'industrie agroalimentaire	60 000 \$	0 \$	30 000 \$
Total	1 052 753 \$	195 000 \$	260 950 \$

Enfin, soulignons qu'un bilan est en cours de préparation pour être soumis en 2006. À cet effet, 29 promoteurs ont été rencontrés afin de dresser un bilan qui soit le plus exhaustif possible.

FONDS D'AIDE A L'ENTREPRISE

En vertu de l'Entente de gestion avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, la CRÉ doit assurer la gestion de ce fonds. Ce programme, qui a pris fin en 1998, avait pour objectif de susciter l'émergence d'entreprises privées au sein de la région par des aides financières sous forme de garantie de prêts aux institutions financières, en plus d'une partie des déboursés d'intérêts reliés à ces prêts. Au 31 mars 2006, quatre dossiers étaient toujours actifs pour un total de 82 530 \$.

Durant le dernier exercice financier, le conseil d'administration de la CRÉ a mandaté M. Jean-Claude Lacasse, à titre de président, pour suivre les affaires courantes de la corporation.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 mars 2006

Sommaire

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	34
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats consolidés - Fonds de développement régional	35-36
Résultats consolidés - Fonds forestiers	36
Évolution des actifs nets consolidés	37
Flux de trésorerie consolidés	38
Bilan consolidé	39
Notes afférentes aux états financiers consolidés	40-44
ANNEXE : MANDATS SPÉCIAUX	45



Rapport des vérificateurs

Aux membres de
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
Montmagny, QC

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches au 31 mars 2006 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

COMPTABLES AGRÉÉS

/s/

Ville de Sainte-Marie, le 12 mai 2006

Fonds de développement régional

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
PRODUITS		
Subventions du Gouvernement du Québec		
Aide à l'entreprise	-	60 215
Fonds de développement régional		
Fonctionnement	982 115	933 262
Projets régionaux	141 597	261 868
Ententes spécifiques	428 900	247 287
Projets de diversification économique	195 000	1 819 310
Autres subventions		
Projets spécifiques		
Cerfs de Virginie	60 123	49 175
Mandats spéciaux (annexe)	38 118	79 563
Intérêts	24 460	22 115
Montant à reporter	1 870 313 \$	3 472 795 \$

Fonds de développement régional

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2006 [suite]

	2006	2005
Montant reporté	1 870 313	3 472 795
CHARGES		
Subventions		
Aide à l'entreprise - garantie de prêts	-	60 125
Fonds de développement régional		
Projets régionaux	141 597	261 868
Ententes spécifiques	428 900	247 287
Projets de diversification économique	195 000	1 819 310
Cerfs de Virginie	59 550	49 175
Instances démocratiques		
Allocations versées aux élus	12 000	12 614
Déplacements	30 259	19 247
Représentation et congrès	34 256	13 271
Autres frais des instances	2 646	2 472
Rémunération du personnel		
Salaires	517 665	529 926
Contributions de l'employeur	96 073	89 520
Administration générale		
Locaux		
Loyer	44 794	41 586
Taxes d'affaires	1 382	1 536
Entretien et réparations	320	194
Amortissement des améliorations locatives	6 600	6 601
Honoraires des consultants	40 142	16 307
Déplacements et représentation du personnel	35 779	22 891

> Suite à la page suivante

Fonds de développement régional

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2006 [suite]

	2006	2005
Frais de bureau		
Papeterie et fournitures de bureau	10 974	10 818
Location et entretien du matériel de bureau et d'informatique	12 055	24 146
Amortissement du mobilier et matériel de bureau	4 311	6 494
Amortissement du matériel informatique	5 163	4 880
Frais de poste et messageries	12 621	11 643
Télécommunications	6 056	6 921
Publicité et information		
Publicité et commandites	27 725	39 030
Documentation, livres, revues	7 991	3 994
Formation et perfectionnement	3 689	2 206
Cotisations	211	176
Honoraires professionnels	12 786	12 430
Assurances	1 701	1 690
Intérêts et frais de banque	598	45
Projets spécifiques		
Concertation et développement régional	3 919	11 400
Mandats spéciaux (annexe)	35 450	79 563
Perte sur cession d'immobilisations	1 319	-
Transfert des Fonds forestiers	(63 600)	-
	<u>1 729 932</u>	<u>3 409 456</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	140 381 \$	63 339 \$

Fonds forestiers

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
PRODUITS		
Subventions du Gouvernement du Québec		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	915 289	617 737
Programme relatif à l'implantation de la commission forestière régionale et à la conception et à la préparation d'un plan régional de développement forestier	10 000	-
Intérêts	20 464	-
	<u>945 753</u>	<u>617 737</u>
CHARGES		
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II	851 689	617 737
Transfert au Fonds de développement régional	63 600	-
Programme relatif à l'implantation de la commission forestière régionale et à la conception et à la préparation d'un plan régional de développement forestier	10 000	-
	<u>925 289</u>	<u>617 737</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	20 464 \$	- \$

Évolution des actifs nets consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006

	Investis en immobilisations	Non affectés		2006 Total	2005 Total
		Fonds de développement régional	Fonds forestiers		
SOLDE AU DÉBUT	58 241	144 412	-	202 653	139 314
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16 074)	156 455	20 464	160 845	63 339
Perte sur cession d'immobilisations	(1 319)	1 139	-	-	-
	40 848	302 186	20 464	363 498	202 653
Acquisition d' immobilisations	30 448	(30 448)	-	-	-
Produit de la cession d'immobilisations	(945)	945	-	-	-
SOLDE À LA FIN	70 351 \$	272 683 \$	20 464 \$	363 498 \$	202 653 \$

Flux de trésorerie consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX: (note 9)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	160 845	63 339
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations	16 074	17 975
Perte sur cession d'immobilisations	1 319	-
	<u>178 238</u>	<u>81 314</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>349 513</u>	<u>1 215 525</u>
	527 751	1 296 839
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(30 448)	(6 328)
Produit de la cession d'immobilisations	945	-
	<u>(29 503)</u>	<u>(6 328)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	498 248	1 290 511
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>1 610 538</u>	<u>320 027</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 108 786 \$</u>	<u>1 610 538 \$</u>

Bilan consolidé

Au 31 mars 2006

	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	2006 Total	2005 Total
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	1 487 307	607 148	2 094 455	1 596 419
Dépôt à terme, 1,75 %, novembre 2006	14 331	-	14 331	14 119
Débiteurs - note 4	94 001	10 000	104 001	28 506
	<u>1 595 639</u>	<u>617 148</u>	<u>2 212 787</u>	<u>1 639 044</u>
Immobilisations - note 5	<u>70 351</u>	<u>-</u>	<u>70 351</u>	<u>58 241</u>
	<u>1 665 990 \$</u>	<u>617 148 \$</u>	<u>2 283 138 \$</u>	<u>1 697 285 \$</u>
PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	23 978	-	23 978	69 704
Apports reportés - note 7	1 298 978	596 684	1 895 662	1 424 928
	<u>1 322 956</u>	<u>596 684</u>	<u>1 919 640</u>	<u>1 494 632</u>
Engagements contractuels - note 8	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 322 956</u>	<u>596 684</u>	<u>1 919 640</u>	<u>1 494 632</u>
ACTIFS NETS				
Investis en immobilisations	70 351	-	70 351	58 241
Non affectés	272 683	20 464	293 147	144 412
	<u>343 034</u>	<u>20 464</u>	<u>363 498</u>	<u>202 653</u>
	<u>1 665 990 \$</u>	<u>617 148 \$</u>	<u>2 283 138 \$</u>	<u>1 697 285 \$</u>

Pour le Conseil d'Administration

Normand Laliberté, Administrateur

Réal Laverdière, Administrateur

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, incorporée le 6 mai 1988 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et modifiée le 1er avril 2004 en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (L.R.Q., c. M-30,01), conçoit, planifie et promeut les orientations et priorités socioéconomiques de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

Le maximum des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la société est limité à 1 000 000 \$ selon ses lettres patentes.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et de sa filiale, le Fonds d'aide à l'entreprise de la région de Chaudière-Appalaches inc., dont elle est l'unique actionnaire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de 5 ans et 10 ans pour le mobilier et matériel de bureau, 5 ans pour le matériel informatique et 10 ans pour les améliorations locatives.

3. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres des états financiers de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice qui consiste à distinguer les activités du fonds de développement régional et les activités des fonds forestiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006 [suite]

4. DÉBITEURS

	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	2006 Total	2005 Total
Subventions				
Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune	-	10 000	10 000	-
Emploi-Québec - Portrait de l'emploi	3 000	-	3 000	-
Table des aînés	-	-	-	15 000
Projets en collaboration				
Emploi-Québec - Immigration	22 058	-	22 058	-
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	19 215	-	19 215	-
ARDÉCA - Équité interrégionale	19 307	-	19 307	-
Taxes à la consommation	26 049	-	26 049	11 049
Autres	4 372	-	4 372	2 457
	<u>94 001 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>104 001 \$</u>	<u>28 506 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2006 Valeur nette	2005 Valeur nette
Mobilier et matériel de bureau	96 371	80 794	15 577	16 332
Matériel informatique	94 523	65 308	29 215	9 750
Améliorations locatives	66 015	40 456	25 559	32 159
	<u>256 909 \$</u>	<u>186 558 \$</u>	<u>70 351 \$</u>	<u>58 241 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006 [suite]

6. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'une marge de crédit à la Caisse populaire, au taux de base, pour un montant autorisé de 100 000 \$ et renouvelable annuellement. À la fin de l'exercice, il n'y a aucun solde à payer.

	Fonds de développement régional	Fonds forestiers	2006 Total	2005 Total
7. APPORTS REPORTÉS				
Fonds de développement régional	1 290 446	-	1 290 446	938 099
Table des aînés	-	-	-	26 183
Bilan technologique	8 532	-	8 532	8 672
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	-	596 684	596 684	451 974
	<u>1 298 978 \$</u>	<u>596 684 \$</u>	<u>1 895 662 \$</u>	<u>1 424 928 \$</u>
			2006 Total	2005 Total
Solde au début			1 424 928	1 256 656
Moins: Montant constaté à titre de produit de l'exercice			(2 761 142)	(4 068 417)
Plus: Montant reçu au cours de l'exercice			3 167 296	4 236 689
Montant à recevoir - projets en collaboration			<u>64 580</u>	<u>-</u>
Solde à la fin			<u>1 895 662 \$</u>	<u>1 424 928 \$</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006 [suite]

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Fonds d'aide à l'entreprise (FAE) de la région de Chaudière-Appalaches inc.

La corporation du Fonds d'aide à l'entreprise de la région de Chaudière-Appalaches inc. a été constituée sous l'autorité de la Partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec. La Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches est l'unique actionnaire de cette société à but lucratif. La Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches est l'organisme régional responsable d'administrer le Fonds d'aide à l'entreprise. Elle vise à susciter l'émergence d'un plus grand nombre d'entreprises dans la région de la Chaudière-Appalaches par une aide financière sous forme de prêts garantis aux institutions financières et assume en partie les déboursés d'intérêts reliés à ces prêts. Aucun montant n'a été sollicité au cours de l'exercice. En date du 31 mars 2006, les prêts garantis totalisent 82 530 \$.

La Conférence régionale des élus de la Chaudière Appalaches a la responsabilité d'assurer la gestion de ce fonds jusqu'à son expiration prévue pour 2008.

Fonds de développement régional

Le Fonds de développement régional est géré par la société depuis le 1er avril 1998. En vertu d'une entente de gestion avec la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme signée en juin 2004 et modifiée en juin 2005, la société a effectué des engagements et le versement des subventions. Ainsi, pour le présent exercice financier, les montants engagés et non versés pour des projets se répartissent comme suit :

Résiduel au
31 mars 2006

Projets régionaux	57 296
Ententes spécifiques et Études et recherches	1 129 512
Projets de diversification économique	260 950
	<hr/>
	1 447 758 \$

Autres engagements contractuels

Les versements relatifs à des contrats de location-exploitation de locaux de 2007 à 2010 et de matériel de bureau échéant en 2007 totalisent 182 503 \$ et se répartissent comme suit :

2007	2008	2009	2010
50 845 \$	45 803 \$	44 794 \$	41 061 \$

> Suite à la page suivante

Notes afférentes aux états financiers consolidés

De l'exercice terminé le 31 mars 2006 [suite]

9. FLUX DE TRÉSORERIE

2006

2005

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement

Débiteurs	(75 495)	989 459
Créditeurs et charges à payer	(45 726)	57 794
Apports reportés	470 734	168 272
	<u>349 513 \$</u>	<u>1 215 525 \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs des instruments financiers classés dans l'actif et le passif à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les dépôts à terme rachetables.

	2006	2005
Encaisse	2 094 455	1 596 419
Dépôt à terme	14 331	14 119
	<u>2 108 786 \$</u>	<u>1 610 538 \$</u>

Annexe: Mandats spéciaux

De l'exercice terminé le 31 mars 2006

	Journée régionale de l'économie sociale	Table des aînés	Portrait de l'emploi	Bilan technologique	2006	2005
PRODUITS	4 295	26 183	7 500	140	38 118	79 563
CHARGES						
Rémunération et avantages sociaux	-	-	7 500	-	7 500	5 294
Loyer	-	-	-	-	-	10 924
Déplacements et représentation	-	2 411	-	-	2 411	10 565
Frais de bureau	-	-	-	-	-	178
Honoraires professionnels	-	-	-	140	140	25 622
Aides financières	-	-	-	-	-	8 650
Divers	1 627	23 772	-	-	25 399	18 330
	<u>1 627</u>	<u>26 183</u>	<u>7 500</u>	<u>140</u>	<u>35 450</u>	<u>79 563</u>
	<u>2 668 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>2 668 \$</u>	<u>- \$</u>



25, boulevard Taché Ouest, bureau 102, Montmagny (Québec) G5V 2Z9
Téléphone: 418 248-8488 Télécopieur: 418 248-4581
www.chaudiere-appalaches.qc.ca

